

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION SECTION FO-RETRAITES DE PREFECTURE

Perpignan le Vendredi 25 Novembre 2016

-----

Etaient présents : Bernard RIBET, Président national, Josette AUBRY, vice-présidente, Dominique CROZET, Trésorière de la section locale, Jean-Pierre GUISET, Anne-Marie MOURET, Danièle MOY, Pierre TUFI.

Martine KHERAB désignée en tant que Secrétaire de la Section 66 FO – Préfectures, par Brigitte BINDI, empêchée.

Absents excusés : Jean-Claude ANATOMARCHI , Denise FUENTES, Michel LAUREAU, Chantal VIDAL

-----

Avant de commencer la réunion une pensée très amicale pendant une minute de silence est observée à l'attention de Brigitte BINDI, Secrétaire de la Section 66 FO – Préfectures, extrêmement éprouvée dans sa vie personnelle.

Bernard RIBET, notre Président national ouvre alors la séance, à 10 heures et précise qu'il s'agit là d'une première réunion déconcentrée et qu'il envisage d'en faire d'autres dans le futur à Lyon, Toulouse, Rennes..... Cette façon de rencontrer les Camarades fidèles, permet d'être plus proche de leurs attentes et c'est sa façon de voir les choses. Ensuite il se présente et invite chaque participant à faire de même.

Bernard RIBET excuse l'absence de notre Secrétaire Générale Christine MAROT et de notre Trésorière Nationale retenues à Paris. Elles l'ont chargé de transmettre leurs très amicales salutations.

### Présentation du bureau national FO des Retraités de Préfecture :

Il présente également la composition du bureau constitué à l'issue du dernier congrès FO à Allervard dans l'Isère, en précisant que, dans la mesure du possible, la représentativité a été effectuée en tenant compte des secteurs géographiques dans un souci d'équilibre et pour constituer un réseau de communication efficace.

- Président : Bernard RIBET (Auvergne, Rhône-Alpes)

- Vice-Présidentes : Josette AUBRY (Languedoc Roussillon, Provence, Alpes Côte d'Azur, Corse, Outre mer)

Geneviève CHAUSSE (Ile de France, Centre)

- Secrétaires : Josiane BESSE (Midi-Pyrénées)

Jean-Pierre DINAND (Aquitaine, Poitou Charente)

Marie-Hélène DURE (Bretagne, Pays de Loire, Normandie)

Michel GUILLEMETTE (Nord Pas de Calais, Picardie,

Champagne Ardennes)

Nelly MINARD (Alsace Lorraine, Bourgogne, Franche

Comté).

### Congrès d'Alleverd et résolution adoptée :

Une copie de la résolution votée en AG est remise à chaque participants. Elle porte notamment sur le pouvoir d'achat, les pensions de reversion, et la protection sociale. Ces divers points ont été repris dans les résolutions des Actifs. Ceux-ci nous ont d'ailleurs grandement soutenus dans nos travaux durant le Congrès.

Un large débat se crée sur tous ces points et bien entendu, débouche sur le fait que nous ne sommes pas entendus et que notre poids dans la balance est faible, bien que nous soyons partie prenante importante dans l'économie du pays : entre autres en aidant nos enfants et petits enfants, en voyageant, sans oublier le BENEVOLAT..... Qu'advierait-il si tous les bénévoles retraités se mettaient en grève ?

Pour dénoncer toutes ces revendications, les participants ont trouvé que FO-retraités ne s'adaptait pas suffisamment aux moyens de communication actuels. De l'avis général ce sont les réseaux sociaux qui font l'opinion et distribuent les fausses idées. Il faut être réactifs et se manifester efficacement pour éviter de laisser s'installer ces idées.

Quelques pistes sont discutées : Jean-Pierre Guisset pose la question de savoir quelle est la position exacte de l'AFOC ? Car il est indispensable de toucher le plus grand nombre et de peser dans la balance. Il faudrait un Comité de veille qui réagisse immédiatement aux informations déformées contre les fonctionnaires, notamment sur le pouvoir d'achat. Au niveau FGF, pourquoi ne pas créer un site pour dénoncer les fausses informations ? Se rapprocher des émissions d'infos qui traitent ces problèmes.

### Commentaires sur notre Revue INFO Retraités de Préfecture et place des retraités au sein de l'organisation du service soial du M.I. :

Les retraités de la Section 66 reçoivent bien la documentation. Il semblerait cependant que la revue sur le calcul des impôts n'ait pas été reçue par certains ?

Grâce aux renseignements fournis les aînés ne se sentent pas isolés.

Toutefois pourquoi ne peuvent-ils pas avoir la carte de retraité du Ministère de l'Intérieur ? Pourquoi ne font-ils plus partie de la SRIAS ? Pourquoi les RIA existants leur sont fermés ? Les tickets restaurant refusés ?

Et surtout Pourquoi sont-ils pratiquement exclus de l'organisation du réseau du service social du Ministère de l'Intérieur (Circulaire N° NOR INTK1307790C du 24 Décembre 2013) ? La phrase « *Enfin, à titre ponctuel, il intervient auprès des pensionnés du M.I. et leurs ayant droits* » est choquante, alors que, sans restriction, il peut intervenir auprès d'autres administrations ? Pendant des années les retraités ont été solidaires dans le cadre de l'aide intergénérationnelle et maintenant que le risque pour eux devient effectif, on les abandonne.....

Bernard RIBET est très conscient de ce problème et va contacter notre Secrétaire Nationale pour essayer de le résoudre.

La question de la "Loi vieillissement" est abordée : le texte comprend de bonnes idées mais le financement n'est pas là ou à tout le moins insuffisant. Surtout l'hébergement en EHPAD n'est pas traité or il s'agit d'une priorité et c'est urgent étant donné l'enjeu que représente la part des plus

de 65 ans dans quelques années.

#### Vie des Sections :

Notre Président attire notre attention sur la régression du nombre d'adhérents de notre section nationale qui est passé de 215 cotisants au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 à 157 au 1<sup>er</sup> Janvier 2016. Parmi les tentatives d'explication il pense qu'il y a bien sûr l'effet de l'âge, mais aussi la pression exercée sur les personnels ces dernières années et la brutalité des réformes imposées qui les poussent, une fois à la retraite, à rompre tout lien avec ce qui a été leur vie professionnelle.

Seule la communication permettra d'inverser le phénomène. Et, pour ce faire, le rôle du secrétaire de la section locale est essentiel. Il reçoit chaque année une lettre à transmettre aux futurs retraités leur rappelant avec un tract, la nécessité de rester syndiqués.

Une rubrique « retraités » est ouverte sur le site du syndicat national (<http://www.Fo-prefectures.com>) ; les comptes-rendus de réunion, flash et Infos-retraités sont disponibles sur ce site. Il est également possible à tout adhérent retraité de recevoir directement les informations du syndicat national en communiquant au secrétariat général son adresse courriel.

#### l'U.F.R. (Union Fédérale des Retraités Force Ouvrière) :

Cette Union a pour but, dans le cadre des orientations de la FGF-FO et de l'Union Confédérale des Retraités FO, de coordonner et de développer la défense des intérêts des retraités fonctionnaires faussement qualifiés de nantis.

Dans cette optique, elle met en place des correspondants locaux, mais la mise en place est difficile et nécessite beaucoup d'énergie, cependant ce regroupement semble indispensable pour nous donner une certaine force, faciliter les échanges et renforcer le lien social entre nous.

-----

De nombreux échanges ne sont pas relatés ci-dessus, mais il reflètent ce qui est souhaité dans toutes nos revendications.

Notre Président remercie les adhérents pour leur participation et les invite à prendre en commun, le repas de l'amitié.

La séance est levée à 12 H 30.

Le Président,  
Bernard RIBET

La vice-présidente,  
Josette AUBRY